



La Roque sur Pernes

Bulletin Municipal

N° 37 - Juillet 2013





LE MOT DU MAIRE

Le début de l'été 2013 a été marqué par la très belle **Fête de l'Ecole**, qui s'est déroulée de façon exceptionnelle au cœur du village. Les travaux de mise en accessibilité extérieure n'ont permis, en effet, que cet événement se déroule à l'endroit habituel.

Un grand bravo à tous les écoliers, aux enseignants, à l'Amicale Laïque et aux parents qui ont organisé cette manifestation.

Nous avons eu ensuite la **Fête des Cerises**, avec ses jeux, ses repas, sa musique et ses danses...

Les fêtes sont autant d'occasion de se rencontrer, de se divertir, de prendre le temps de parler et d'oublier un peu les difficultés de cette longue crise économique.

Merci aux associations du Foyer Rural, du Football Club Roquérois, aux employés municipaux, aux bénévoles, aux enfants et aux élus de la commune qui nous ont offerts ces trois jours de convivialité.

Nous avons eu malheureusement à déplorer plusieurs décès sur notre commune et notamment deux anciens élus de La Roque sur Pernes : les frères Albert et Paul Cristianini. Je salue leur mémoire, leur engagement, leur attachement à notre village et j'adresse à la famille mes pensées les meilleures.

Je vous laisse, à présent, découvrir la vie de notre commune résumée par le présent bulletin.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bon été à toutes et à tous.

Joseph BERNHARDT
Maire
Vice-Président de la CoVe

SOMMAIRE

Le mot du Maire, p 3

Cérémonie du 8 mai, p 4

La Place des Olivades, p 5

La Rue du Barri, p 6

Une ligne électrique en moins, p 6

Remplacement des volets (et peinture) de la mairie, p 6

Les travaux à l'école, p 7

Le Petit Foyer, p 8

Les finances de la commune, p 9

Silence, on tourne, p 11

Le personnel communal, p 12

Le canal de Carpentras, p 12

Tri sélectif, p.12

Dépôts sauvages, p 13

Déchets ménagers et végétaux, p 13

Quelques 900 ans d'histoire, p 14

Village fleuri, p16

Nos jeunes ont du talent, p 16

CCAS – Réunion sur la sécurité, p 17

La fête des voisins, p 18

Les bonnes recettes entre voisins, p 18

Après-midi théâtrale, p 19

La bibliothèque municipale, p 20

Association de Gymnastique Volontaire (AGV), p 21

L'Amicale Laïque, p 21

La Maison de l'histoire Locale (MIL), p 22

La fête des Cerises, p 23

Etat-civil, p 26

HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS



La cérémonie du 8 mai a rassemblé nos écoliers et leurs parents autour des anciens combattants de la commune, des représentants de la vie politique et de tous les citoyens soucieux de commémorer avec dignité la fin de la 2^e guerre mondiale. **Les enfants** avaient préparé un texte avec leur institutrice, et c'est avec beaucoup de recueillement que l'hommage a été rendu au Monument aux Morts de notre village.



LA PLACE DES OLIVADES



La voici terminée. Après avoir construit un mur d'enceinte d'une hauteur sécurisée de 1.30m, Vincent Mougel a travaillé sur la pointe SUD, au-dessus de la croix de mission de 1870, et y a construit une **placette caladée**.

C'est un travail très soigné, **rappelant scrupuleusement le travail des anciens**, qui a été réalisé. Les pierres utilisées, posées sur leur tranche, enfoncées, mises à niveau puis retapées, assurent une parfaite finition et fermeté à l'ensemble.

Ce fut ensuite au tour des employés communaux, d'installer les tuyaux d'écoulement des eaux de pluie venant de la toiture de la Salle des Fêtes avant de faire faire, par la CoVe, le goudronnage du parking.



LA RUE DU BARRI



Les travaux ont eu lieu tout au long du mois de mai, et ont été réalisés par l'entreprise de travaux publics Dal TP (Le Maître d'Oeuvre étant le Syndicat Rhône-Ventoux). Ils ont consisté en un **changement complet des canalisations de l'eau potable et de celles des eaux usées sur la Rue du Barri**. Quelques coupures nécessaires pour les riverains et le secteur du bas du village et de la Route de Saint Antoine, mais dans l'ensemble un travail soigné et bien coordonné avec le service des eaux.

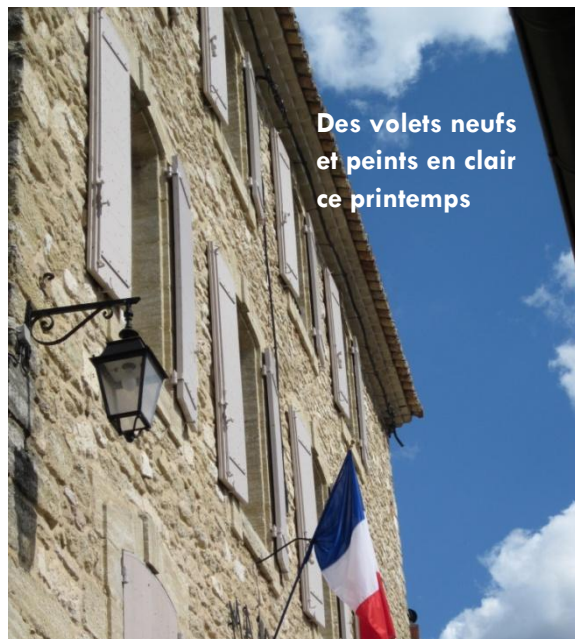
Vincent MOUGEL et Didier RIEU, spécialistes de la construction en pierres sèches, interviennent depuis quelques semaines à présent sur la calade de la première partie de cette rue. Quant à la deuxième portion, elle se fera à l'automne.



UNE LIGNE ELECTRIQUE EN MOINS

Cette ligne passait juste au-dessus du jardin de la mairie (auparavant jardin du presbytère), et rendait assez disgracieux le site autour de la façade-ouest de notre église. Elle a été enlevée par l'Entreprise ETDE en février dernier (le Maître d'œuvre étant le Syndicat d'Electrification Vauclusien).

REEMPLACEMENT DES VOILETS et TRAVAUX DE PEINTURE EN MAIRIE



LES TRAVAUX A L'ECOLE

(Nouveau préau et mise en accessibilité extérieure)

C'est la cour Nord de l'école qui est devenue l'entrée principale et la cour de récréation depuis que les travaux d'aménagement des accès aux classes et la construction du nouveau préau ont commencé en avril dernier.

Les photos qui suivent en montrent les différentes étapes.

La construction d'une barrière de sécurité venant clore la cour nord, l'ouverture d'une porte permettant l'accès aux classes et donnant sur l'ancienne lingerie, la démolition de la zone sur laquelle sera implanté le chemin piétonnier d'accès aux classes, la construction des fondations pour le futur préau, la construction d'un sas permettant l'accès à la nouvelle salle (ancien préau), la fermeture de ce préau, la préparation de la dalle en béton à couler devant les salles de classes... etc. Les travaux sont réalisés par **l'Entreprise Moretti**. **Tous ces travaux ont occasionné beaucoup de tracas, auprès du personnel enseignant ainsi que pour les parents et le personnel d'entretien et de surveillance, mais tous ont montré aussi une réelle bonne volonté.** Ces travaux se poursuivront cet été avec la pose d'un parquet dans la salle des maternelles et les locaux seront ainsi prêts pour la rentrée.



LE PETIT FOYER - Local associatif (avant ... après ... et inauguration)



LES FINANCES DE LA COMMUNE

RESULTATS DE L'EXERCICE 2012

RECAPITULATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT 2012		
<i>LIBELLES</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Résultat de l'exercice 2011	/	137 019.79 €
Opérations de l'exercice 2012 (Résultat : + 17 639.86 €)	386 434.60	404 074.46
<i>Totaux</i>	386 434.60	541 094.25
Résultat de l'exercice 2012		154 659.65
Affectation en section d'investissement (Besoin de financement)		- 11 330.37
Excédent réel de fonctionnement 2012		143 329.28 €

RECAPITULATIF SECTION D'INVESTISSEMENT 2012		
<i>LIBELLES</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Résultat reporté de l'exercice précédent 2011 (art. 001)		255 668.90
Opérations de l'exercice 2012 (Résultat : + 41 490.73 €)	126 155.50	167 646.23
Totaux	126 155.50	423 315.13
Résultat de l'exercice 2012		297 159.63
Restes à réaliser (- 994 144 € + 685 654 € = - 308 490 €)	994 144.00	685 654.00
Totaux cumulés	994 144.00	982 813.63
Résultat 2012 compte-tenu des restes à réaliser	11 330.37 (représentant un besoin de financement des dépenses d'investissement)	
Virement de la Section de Fonctionnement pour le financement de l'investissement		11 330.37

TAUX VOTES DES IMPOTS LOCAUX 2013 (Taux non modifiés depuis 1991)

- a. Taxe d'Habitation : 10,79 %
- b. Taxe Foncière sur le bâti : 15,57 %
- c. Taxe Foncière sur le non bâti : 101,34 %

Les projets d'investissement de l'année 2013

(certains ont été réalisés depuis le début de l'année)

Ces projets sont couverts tant par les subventions des administrations (Etat, Région, Département, CoVe...) que par la capacité propre de la commune issue de son épargne de fonctionnement :

En voici le détail, dans ses axes principaux :

Mairie	Acoustique Salle du Conseil Municipal, Changement des volets
Ecole	<u>1ere tranche de travaux</u> : création d'un préau, fermeture de l'ancien pour salle de sommeil des enfants de la maternelle/bureau pour les permanences diverses, travaux extérieurs de mise en accessibilité
Petit Foyer	Réhabilitation complète du local associatif
Place de la Fontaine	Enlèvement du marronnier et remplacement par un micocoulier (automne)
Parking des Olivades	Reprise du parapet, création d'une placette caladée et réfection de la chaussée
Rue du Barri	Calade
Vidéo-protection	Remplacement des 4 caméras existantes au Parking des Olivades
Défense Incendie	Réserve d'eau ou bornes incendie : côté Route de Saumane - la zone construite
Acquisition de terrains	Acquisition de terrains aux Grands Puymians ainsi qu'aux Gypières et Réserve pour d'autres éventuelles acquisitions de terrains
Opérations non affectées	Travaux de voirie (Chemins des Montagnards et Chemin de Landra, Débroussaillage des chemins), Mise en souterrain électricité et téléphone dans l'Avenue de Fontvieille, Extension éclairage du stade
Opérations financières	Remboursement du capital des emprunts, Dépôts et Cautionnements

SUBVENTIONS VOTEES AUX ASSOCIATIONS, au titre de l'année 2013

Sécurité Routière (pour intervention école)		40€
Office du Tourisme Intercommunal La Roque/Le Beaucet/Venasque		1 200€
Arts et Loisirs de Pernes (pour intervention Fête de Saint-Antoine)		150€
Foyer du Collège de Pernes		150€
La Nesque Propre		400€
CATM Saint-Didier/La Roque		300€
AGV La Roque/Venasque (Gymnastique Volontaire)		430€
Cheval Provence Comtat		200€
54 enfants en 2012	Amicale Laïque	800€
51 enfants en 2013	Coopérative Scolaire	800€
FCR (Football Club Roquérois) <u>Rappel pour 2013</u> : déduire 500€ pour prise en charge éclairage stade		500€
FRJEP « La Roquéroise » (Foyer Rural de Jeunes et d'Education Populaire)		1 000€
MIL (Maison de l'Histoire Locale)		850€
Société de Chasse La Garenne		400€

CCAS de la commune Dons des particuliers, d'un montant de 500€ (dons de l'année 2012 transférés au CCAS en 2013) + 2 900 € de subvention pour 2013, soit un total de 3 400 €	3 400 €
--	---------

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Acquisition de livres, abonnements, fournitures, expositions, contes, etc...	1 500 €
--	---------

ECOLE			
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
FOURNITURES SCOLAIRES La commune a la charge de toutes les <u>fournitures à usage collectif.</u> <i>(Celles qui sont destinées à un seul et même élève et restent sa propriété, ne relèvent pas du principe de gratuité).</i>	Année civile	Effectif au 1^{er} janvier	DOTATION PAR ENFANT
	2013	51 enfants	55 € soit un total de : 2 805€
SORTIES PISCINE (des grands de la maternelle, au CM2)	9 séances		
	le transport pour chaque séance		
	la location du bassin de L'Isle sur Sorgue pour chaque séance		
	2 MNS (Maîtres-Nageurs Sauveteurs) pour chaque séance		
CLASSES TRANSPLANTEES	Frais de transport (Prise en charge du bus : aller-retour)		

SILENCE, on tourne ... mais, c'est pour nos voisins belges !

Vous avez peut-être eu la surprise de vous voir interdire **la Route de Saint Antoine le 29 mai dernier...** ceci pour quelques heures ... et pour cause de tournage de film !

Il s'agissait en fait du tournage d'une scène dangereuse à moto au niveau du château d'eau, scène devant figurer dans un film intitulé : « FC des Champions ». Mais ce sont nos voisins belges seulement qui pourront regarder ce long métrage en préparation par la Société Skyline Entertainment. Sachez donc, en avant-première, que « FC des champions » reprend, à travers **une fiction comique, le quotidien d'une équipe de foot amateur.**

LE PERSONNEL COMMUNAL

Mélina CHALEON, Florian VERNET et Patricia LEYDIER sont venus compléter la liste des employés chargés de la cantine et du service technique.



Christophe PALERMO, notre employé communal, depuis 3 années, vient de demander une mise en disponibilité de 2 ans pour création d'entreprise.

Nous lui souhaitons bonne chance dans son projet, et le remercions pour son excellent travail au service technique.



CANAL DE CARPENTRAS

Une réunion ouverte à tous concernant la demande d'extension sur les territoires de La Roque sur Pernes/Le Beaucet/Saint-Didier et Venasque, est prévue **le lundi 2 septembre 2013 à 18h à la salle des Fêtes de Saint-Didier.**

TRI SELECTIF : UNE COLLECTE « maison »

C'est à domicile que se fera bientôt la collecte du produit de votre tri sélectif. Une enquête pour connaître vos besoins est en cours.

- La collecte à domicile du tri sélectif est une étape décisive dans l'amélioration de votre participation à ce geste éco-citoyen. Plus facile, plus économique et plus respectueuse de l'environnement, cette nouvelle organisation de la collecte sera mise en place à l'automne. Pour préparer ce changement, une enquête est en cours.



L'équipe des enquêteurs

- Dans les semaines qui viennent, des enquêteurs se présenteront donc à votre domicile pour prévoir avec vous le volume du bac correspondant à vos besoins. Il servira dorénavant à la collecte du tri sélectif à domicile. Vous y mettrez les bouteilles en plastique, les briques alimentaires, les boîtes métalliques, les cartonnets, le papier.

Les 25 communes de la CoVe sont concernées et avant la fin de l'année, tous les foyers seront sensibilisés aux gestes de tri et équipés de 2 bacs :

- l'un pour les ordures ménagères
- l'autre pour le tri sélectif.

- C'est la société Plastic Omnium qui réalise cette enquête.
- Les enquêteurs seront porteurs d'une lettre d'accréditation et d'un badge ne laissant planer aucun doute sur leur identité.**
- Si vous n'êtes pas chez vous le jour du passage de l'enquêteur, un rendez-vous vous sera proposé.
- Un N° Vert est également à disposition pour toute information : **0 800 348 904**



DEPOTS SAUVAGES

Nous avons déjà eu l'occasion de vous faire part des problèmes causés par les dépôts sauvages sur notre territoire communal, non seulement au point de propreté, mais encore dans de nombreuses terres ou au bord de nos chemins communaux.

Ces dépôts occasionnent chaque fois un travail supplémentaire à nos employés et surtout un coût conséquent pour l'ensemble des administrés.

Nous devons cette fois déplorer le dépôt de plaques amiantées, d'un nombre très important, à savoir 150, fin février au Quartier de La Giride. Dépôt dangereux et d'une élimination fort coûteuse, car les devis demandés atteignent la somme de 9 000 à 15 000 €.

Plainte ayant été déposée, une enquête a été diligentée par la Gendarmerie de Pernes les Fontaines **et les coupables recherchés et... trouvés.** Reste cependant maintenant à ce qu'ils prennent à leurs frais l'évacuation de ces déchets qui, sinon, seront à prendre par le Maire par mesure de salubrité publique...

La commune vient d'ailleurs (Conseil Municipal du 11 juillet 2013) **de se constituer partie civile dans cette affaire,** afin de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi face à cette infraction et notamment le préjudice financier.

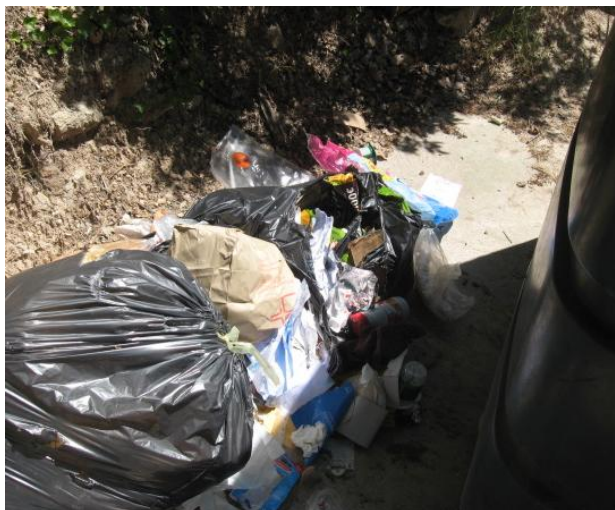


Afin d'éviter que ce genre de « cadeau empoisonné » ne vienne joncher nos collines, **nous vous demandons le plus grand respect de la législation en vigueur (pas de dépôt autre que ceux autorisés aux endroits réservés, et DANS les conteneurs, à savoir cartons, huiles ou verres)...** Nous vous recommandons aussi de nous faire part de tout dépôt illicite, dès que vous pourriez le constater ainsi que de tout renseignement susceptible de permettre une enquête et de remonter aux personnes indécates. (Par exemple : couleur, type, marque ou immatriculation de tout véhicule qui vous semblerait étranger à ce quartier lors de la découverte du dépôt). Plusieurs contrevenants ont ainsi déjà pu être retrouvés et ont dû s'acquitter d'une forte amende.

Les déchets inertes sont soumis aux dispositions générales concernant les déchets et notamment : - l'interdiction de dépôt sauvage (Code Pénal, articles R632-1 et R635-8). L'objet ou le moyen qui a servi à commettre l'infraction (par exemple le véhicule) peut être confisqué.

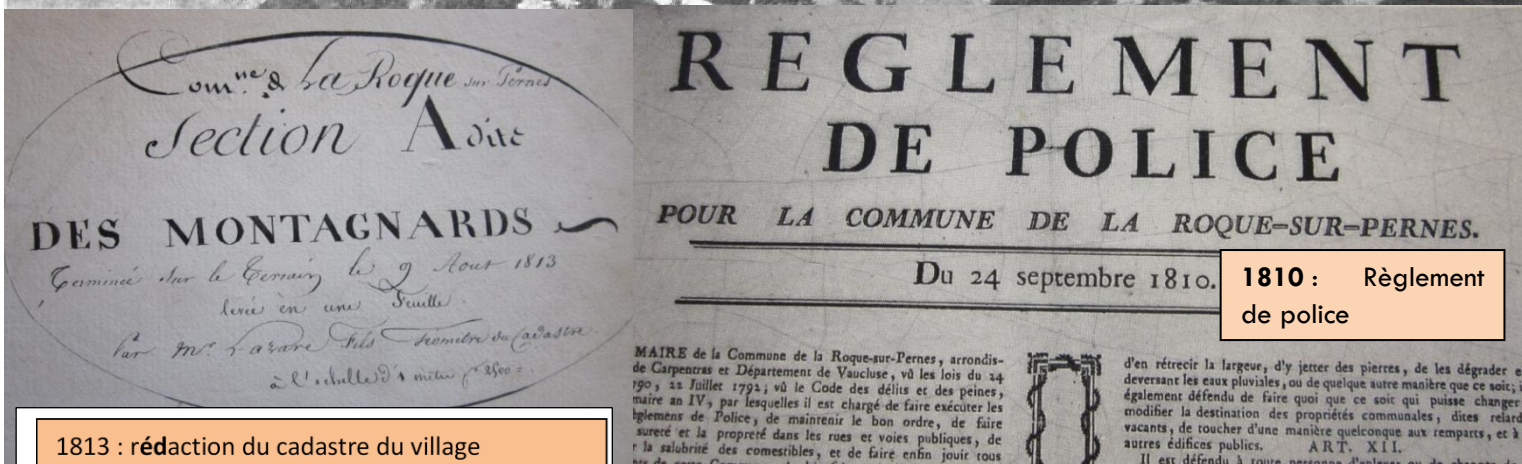
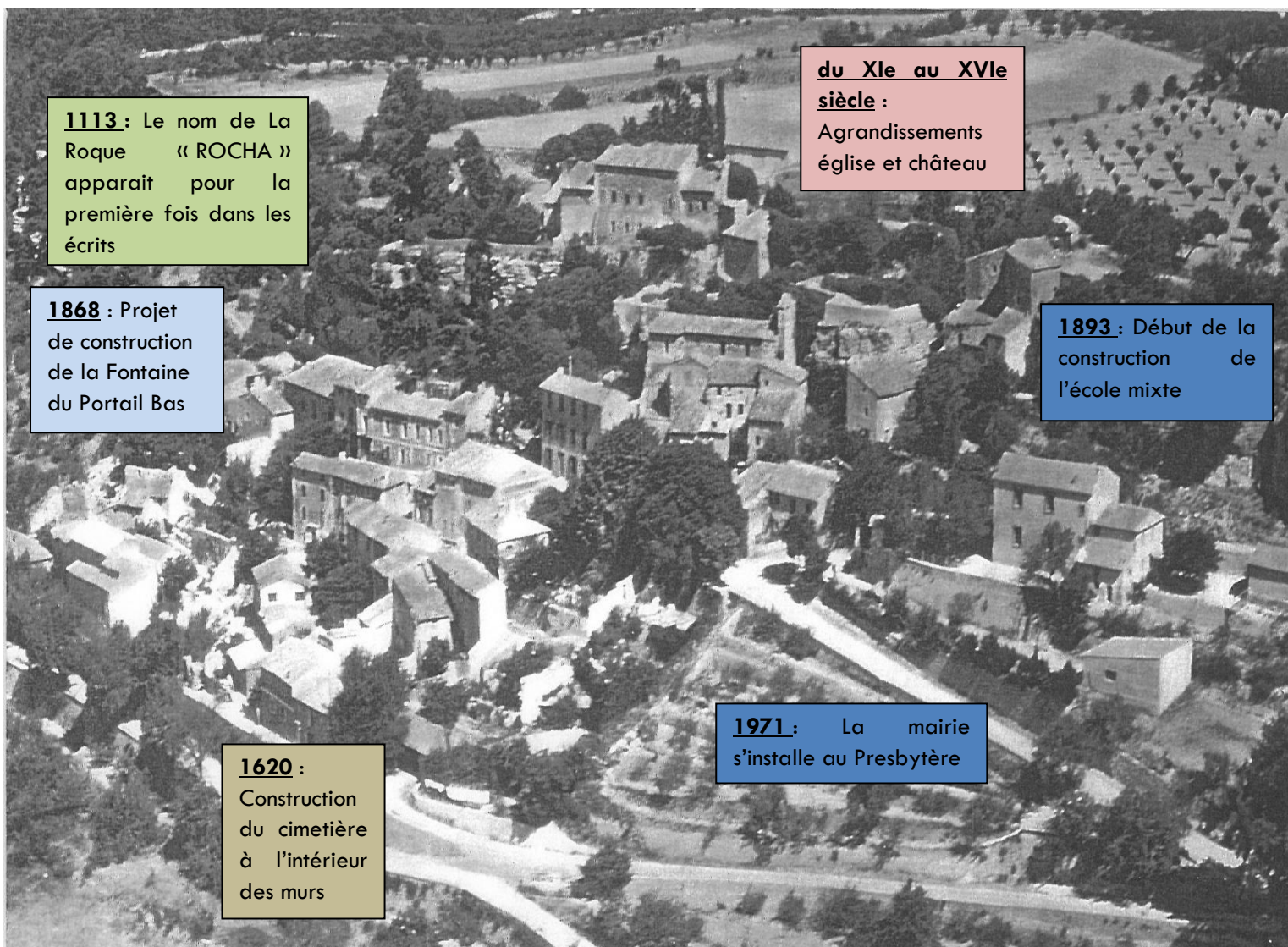
DECHETS MENAGERS et VEGETAUX : RAPPEL

Il va de soi que le **Point de Propreté** n'est pas un lieu pour y déposer les poubelles d'ordre ménager, comme ce fut hélas le cas encore une fois ce printemps ! (voir photo). Que nos zones boisées ou nos anciennes carrières ne sont pas non plus le lieu pour y déverser des déchets, même végétaux. Une benne spécifique se trouve à la disposition des Roquérois tous les 2^e jeudi du mois, et chacun se doit de se plier à ces règles de vie dont les écarts coutent toujours un peu plus à chacun d'entre nous. Rappelons qu'il est souvent très facile de trouver l'identité de ces contrevenants, ce qui est d'ailleurs fait, et nous vous recommandons le plus grand respect de ces consignes de vie communautaire alors que



de nouvelles mesures de tri des déchets vont être mises en place sur notre secteur.

1113/2013.... Quelques 900 ans d'Histoire ...



1896 : Réfection des conduites des Fontaines.

Lavoir de la Fontvieille, utilisé jusqu'en **1964** (seul point d'eau public jusqu'en **1784**)



1935 : l'électricité arrive...

1936 : Premiers cerisiers plantés

1940 : Plus de commerçants au village

1914-1918 : 5 Roquérois meurent au combat

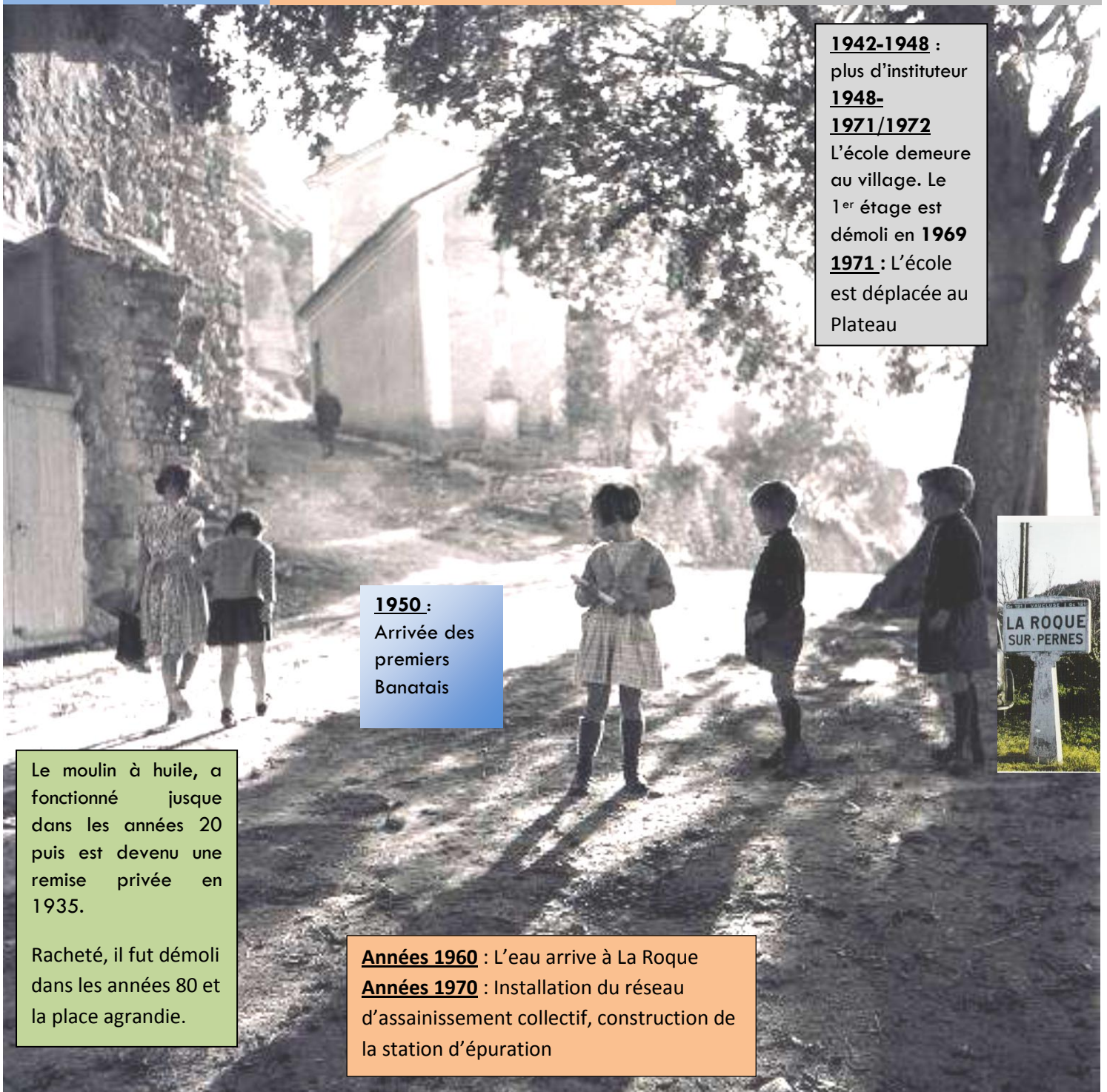
Années 1920 : Construction du monument aux morts et la route neuve est construite.



1937 : Fermeture du Bureau de tabac

1940 : 14 chevaux sur 20 requisitionnés

1944 : 5 résistants fusillés à Barbarenque



1942-1948 :

plus d'instituteur

1948-

1971/1972

L'école demeure au village. Le 1^{er} étage est démoli en **1969**

1971 : L'école est déplacée au Plateau

1950 :

Arrivée des premiers Banatais

Le moulin à huile, a fonctionné jusque dans les années 20 puis est devenu une remise privée en 1935.

Racheté, il fut démoli dans les années 80 et la place agrandie.

Années 1960 : L'eau arrive à La Roque

Années 1970 : Installation du réseau d'assainissement collectif, construction de la station d'épuration



VILLAGE FLEURI – VISITE DU JURY

Le 24 juin, les membres du jury du village fleuri sont venus faire le tour de notre village (A noter que la commune a obtenu la 1^{ère} fleur en 1997 et le prix de la mise en valeur du patrimoine en 2009). Notre village se doit de maintenir un fleurissement et un entretien rigoureux. **Ils ont ainsi pu mesurer toutes les transformations qui ont eu lieu depuis leur dernière visite**, à savoir, en septembre 2009, et ont reçu un livret, composé par Martine, retraçant les ouvrages et réalisations de ces dernières années.

Livret consultable en mairie.



NOS JEUNES ONT DU TALENT

A la Ferme des Adoux... **Elisa Reynaud...**

Elisa Reynaud a repris la Ferme Auberge des Adoux à la grande joie de ses parents qui ont commencé cet accueil à la ferme en 1996.

Elisa a bien des atouts dans ce métier si prisé : sa parfaite connaissance des habitudes ancestrales et culinaires de sa famille - Elisa met la main à la pâte depuis sa plus tendre enfance - mais aussi sa formation de jardinier spécialiste en fruits et légumes à savourer...



Légumes et fruits n'ont plus de secrets pour cette jeune Roquéroise de 23 ans à peine, et c'est sur ses propres terres

(sur La Roque et sur Pernes les Fontaines) **qu'Elisa s'est perfectionnée dans le milieu agricole et maraîcher**, semant, repiquant, comme son père le lui a enseigné, toutes sortes de légumes du jardin Provençal, n'hésitant pas à remettre au goût du jour, en plants et en cuisine, les variétés oubliées de nos livres de cuisine d'antan.

Une partie de ces plants sont commercialisés par Elisa jusqu'en Mai (en vente à la ferme auberge des Adoux) et vont prospérer dans les jardins de notre Comtat. Le reste est cultivé en plein champ, sans aucun traitement, et permettent à Elisa de faire les marchés agricoles paysans régionaux. Elle est ainsi régulièrement en été à Velleron, le soir à partir de 18h et va en semaine dans plusieurs villages du Vaucluse et porte même ses légumes jusqu'au Buis dans la Drome Provençale.

Mais à la ferme auberge, le week-end souvent, c'est en cuisine que l'on retrouve **Elisa, qui a gardé dans le menu tous les plats de ses parents et surtout les recettes gourmandes de sa maman**. Il vous faut goûter les omelettes aux asperges ou encore à tous les légumes et vous serez enchantés.

Auberge des Adoux : Elisa Reynaud ferme des Adoux - Tél : 04 90 61 66 40

Email : reynaud.elisa@live.fr

CCAS - UNE VISITE... pour ne pas être «visité»



Une première à La Roque, une causerie sur la sécurité organisée à l'initiative du CCAS, répondant ainsi à la demande de quelques Roquérois, dans le questionnaire mis à la disposition de la population, l'année dernière.

La Gendarmerie de Pernes ainsi que les services de

prévention de la délinquance de la Cove avaient accepté de faire cet entretien, qui a reçu un fort bon accueil auprès de la trentaine de personnes qui s'étaient déplacées. Mme Bouchon de la Cove et le Major Bonnet de la Gendarmerie de Pernes, nous ont ainsi fait part des mesures de prévention de base contre les cambrioleurs. **Une discussion fructueuse a permis aux participants de faire le point et de récolter quelques précieux conseils sur la meilleure façon de déjouer les contrevenants, et de faire appel aux services de protection du secteur.**



Des numéros de téléphone utiles et des conseils avisés ont été échangés.

Deux mesures importantes à connaître :

- **Surveillance demandée** : vous vous absentez : vacances, séjours intermittents : pensez à prévenir la Brigade de Gendarmerie de votre domicile. Les gendarmes sauront mieux vous protéger et incluront le secteur de votre habitation dans leur tournée.
- **Voisins vigilants** : rapprochez-vous alors de la Gendarmerie de Pernes qui vous en indiquera les détails simples et confidentiels pour en faire partie.

Brigade de Gendarmerie de Pernes : 04 90 66 44 44
Pour toute urgence, composez le 17



LA FETE DES VOISINS

Un grand thème commun à tous les participants de la 5ème fête des voisins de La Roque organisée par le CCAS : la température extérieure, glaciale, en ce 31 mai, habituellement annonciateur de l'été. Mais rapidement la joie de retrouver des amis, de faire connaissance avec les nouveaux venus du village et du Plateau, a fait de cette soirée une vraie réussite. En raison des travaux à l'école, **les Roquérois du Plateau sont venus agrandir le cercle des villageois sur la place du village**, au combien conviviale ce soir-là. Une très belle initiative, plébiscitée par tous, que chacun voudrait à présent voir se renouveler (photos en fin de bulletin). Quant à la Ferme Mourre, c'est avec un plaisir intense que les amis et voisins se sont rassemblés comme le témoignent les photos ci-après.



LES BONNES RECETTES ENTRE VOISINS

Pour chaque fête des voisins, chacun met du sien pour faire découvrir sa spécialité « maison » et révéler parfois ses petits secrets culinaires, mais cette année c'est la recette des petits croissants salés de Mado qui a fait l'unanimité. Alors, pour ceux qui n'auraient pu écouter tous les détails pour confectionner ce plat, Mado a bien voulu nous les répéter...

Ingrédients pour environ 80 petits croissants :

500 g de farine, 250 g de beurre, 4 jaunes d'œufs, 1 pincée de sel
un cube de levure fraîche et un verre de lait, 1 cuillerée à soupe de sucre,
un peu de beurre, sel et cumin pour finir.

Préparer 1 verre de lait tiède et y mettre de la levure de boulanger fraîche avec le sucre. Laisser lever 10 minutes.

Faire la pâte avec la farine, à laquelle on ajoute le beurre émietté, le sel.

Creuser un puits et y mettre les jaunes d'œuf et le mélange lait tiède, sucre et levure fraîche qui a levé. Mélanger, ne pas trop travailler pour obtenir une pâte souple, en faire 2 boules, à couvrir avec un torchon et à laisser lever pendant 20 minutes.

Étaler la pâte sur 2 mm. Badigeonner cette pâte, avec un pinceau, de beurre fondu, couper des carrés de cm environ et les rouler en commençant par une pointe, de façon à faire un petit croissant. Mettre sur une plaque beurrée ou sur du papier sulfurisé. Les badigeonner de jaune d'œuf battu avec du lait, y mettre cumin et sel et laisser lever 1 heure à température ambiante.

La cuisson se fait à four chaud (180) pendant 7 à 8 minutes : prudence !

Ces petits croissants se congèlent très bien...



Rappel des aides que peut apporter le CCAS

Accompagner les personnes en situation de précarité financière et/ou sociale, fait partie des missions principales du Centre Communal d'Action Sociale.

A ce titre, il est susceptible, sous certaines conditions, de prendre en charge financièrement, ponctuellement, des dépenses quotidiennes des foyers qui le sollicitent. Les aides sociales peuvent ainsi être versées aux résidents de la commune dont la situation financière est particulièrement difficile (justificatifs à fournir). Plusieurs types d'aide peuvent être sollicités : aide alimentaire orientée vers une épicerie solidaire, prise en charge des tickets de cantine pour les enfants scolarisés à La Roque ou encore aide au paiement des consommations d'énergie (fuel, gaz, bois, électricité).

Le CCAS est là aussi pour vous aider dans des démarches administratives (dossier retraite, demandes sociales diverses) ou tout simplement pour vous soutenir.

Vous êtes en difficulté, contactez alors un des membres du CCAS ou envoyez leur un mail au ccaslaroquesurpernes@orange.fr

Membres du CCAS à contacter : Grâce Felix, Anick Bessac, Geneviève Dal Bello, Jacques Nazzani

DONS : au profit du CCAS : la possibilité de recevoir un reçu, à joindre à votre déclaration d'impôts

Les ressources du CCAS proviennent essentiellement de la subvention attribuée par l'équipe municipale lors du vote du budget. Vous pouvez effectuer directement des dons, ajoutant ainsi quelques euros supplémentaires au fonctionnement de ce Centre Communal d'Action Sociale. Il est important de rappeler que, comme pour tout don, vous pourrez obtenir un reçu et inscrire ce don sur votre déclaration d'impôts qui en tiendra compte pour votre calcul d'imposition.

APRES-MIDI THEATRALE avec les « Balladins des Garrigues »



Pour la 2^e année consécutive et soutenue et applaudie par un public de plus en plus fourni, et toujours enthousiaste, la troupe des Balladins des Garrigues est venue animer une après-midi théâtre fin avril. Au programme ce dimanche-là, **trois créations magistralement interprétées par cette troupe d'amis**, devenus acteurs en fin de semaine. Les membres du CCAS avaient organisé l'ensemble de la journée, de sa préparation en amont jusqu'à la décoration de la salle, gracieusement prêtée par Monsieur Veve, Maire de Saint Didier. **Une loterie**, organisée au profit des personnes en difficulté, a fait la joie d'une jeune Roqueroise venue en famille assister à la représentation. Un copieux gouter, confectionné par les membres du CCAS, a clôturé la journée.

Pour ceux qui n'auraient pas encore vu les dernières créations des Balladins des Garrigues rappelons qu'ils se produiront à nouveau à la rentrée de Septembre dans plusieurs villages alentour. Soyez à l'écoute...



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nos échanges avec :

L'école

Les élèves de CM2 ont participé aux «Rencontres Départementales de Lecture à Voix Haute » dont le



thème cette année était « la métamorphose », grâce au partenariat de la BDP et de l'inspection académique.

Les enfants ont été préparés à cette lecture lors d'ateliers avec l'association « Grain de Lire » Ils ont refait une histoire à partir d'extraits de plusieurs albums classiques (la petite sirène, la belle et la bête ...). L'originalité est venue de l'insertion de leurs **Slams** - écrits en ateliers - au milieu de ces textes.

Ceci leur a permis d'être les premiers sur cette demi-journée, belle récompense de leur travail.

Le slam a été écrit avec un auteur-chanteur avignonnais, Mathieu Dizzylez, dans le cadre des ateliers de « Tournée Nomades » proposée par la CoVe.

Lors de sa venue à la bibliothèque, Mathieu a fait preuve d'une grande pédagogie face aux enfants passionnés par son art.

Un temps de rencontre-spectacle à Lorient-du-Comtat avec la bibliothèque a clôturé ces ateliers. Mathieu Dizzylez et l'illustrateur Sébastien Joanniez ont notamment lu les textes de slam avec les enfants. Ces divers ateliers ont complété les thèmes du travail de l'école. Cela a permis aux enfants d'appréhender la coordination de différentes activités.

Les tout petits

Avec la crèche et les assistantes maternelles de Saint-Didier, les maternelles de La Roque, nous avons cette

année lu **des histoires autrement**, grâce au « Kamishibai » et au tapis de lecture. Ce matériel prêté par la BDP permet de mieux capter l'attention des enfants et de lire plus longtemps.



... Et en soirée

Le 22 Février, la bibliothèque a accueilli dans ses locaux, à l'occasion d'une lecture-concert, l'équipe de « **Bonheurs de lecture** ». Ce spectacle était proposé par la CoVe dans le cadre du programme de « Mots et Merveilles » de l'année 2013.

Une fois encore, Louis Rama a bouleversé l'assistance en lisant de nombreux extraits de la « Vie d'Antoine Peluchet », texte très émouvant extrait des « Vies minuscules » de Pierre Michon.



Plus de soixante personnes étaient venues l'écouter et ont beaucoup apprécié l'accompagnement de la talentueuse accordéoniste Léa Lachat.

A la suite de la lecture, la soirée s'est poursuivie autour d'un verre et, malgré l'absence de sangria, les échanges ont été nourris et très élogieux à l'égard des deux interprètes.

Certains auditeurs ont déjà manifesté le désir de renouveler cette expérience.

HORAIRES D'ETE

Mois de Juillet	Mercredi	10h à 12h
	Samedi	10h à 12h
Du 1 ^{er} Août au	8 Septembre	
	Mercredi	10h à 12h

L'AGV : Association de Gymnastique Volontaire



L'année 2012/2013 se termine par une petite **randonnée à Venasque** sur Payan avec notre groupe de vétistes et surtout un super pique-nique partagé, avec des mets confectionnés par **chacun**.

L'activité physique est la meilleure des préventions pour l'entretien de la condition physique, le maintien de l'équilibre et de la mémoire. Elle aide, entre autre, à lutter contre l'ostéoporose.

A chacun des cours, l'ambiance familiale,

et l'humour de quelques-unes et de quelques-uns créent un climat convivial et une émulation très appréciés. et ce grâce aussi à notre animatrice Marie Line.



Les cours de gym reprennent le MARDI 10 SEPTEMBRE 2013 à la salle romane de Venasque à 10H30, et à la Roque sur Pernes à la salle des fêtes à 9h.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Mado Jouinot

Tél : 04 90 66 52 02

ou Marie Line

Hermann,

Tél : 04 90 66 50 60

PS : La cotisation

annuelle est de 135€ avec la licence nationale et départementale comprise payable en 3 trimestres.



L'AMICALE LAIQUE

La fête de l'école a clôturé en partie les activités de l'Amicale pour cette année scolaire 2012/2013.

L'ensemble des événements organisés par l'amicale et ses Amicalistes au sein du village **fut, nous pensons, une réussite aussi bien pour l'ambiance et le rayonnement de notre village que financièrement.**

Nous avons pu financer encore cette année, des transports scolaires pour les différents sorties organisées par les maitresses, du matériel éducatif pour les maternelles et les primaires et réaliser un peu de trésorerie pour les voyages scolaires à venir.

Du marché de Noël en passant par la kermesse (organisée conjointement avec le Foyer), du loto (merci encore au FCR) et enfin la fête de l'école, je tenais à remercier l'ensemble des Amicalistes, des parents, du personnels de mairie et toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de ces événements.

Nous rappelons que l'Amicale Laïque accueille tous les parents désireux de participer aux animations, qui nous permettent de récolter des fonds **pour que nos enfants profitent pleinement des diverses activités que les maîtresses organisent pour leur épanouissement.**

Je vous souhaite à tous un bon été en famille et vous donne rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures.

Jean-Pierre MESSINA RICOTTA, Président de L'Amicale Laïque de La Roque sur Pernes (Voir photo p.27)



SOCIETE DE CHASSE « La Garenne »

La Société de Chasse « La Garenne » a connu quelques changements dans le bureau.

Après 15 années de présidence, **Jean-Pierre PURY** a passé la main à Dominique NICOLAS qui lui succède.

Les membres actifs sont : Alex BERNHARDT, Jacky PONSON, Benjamin PURY, Julien MAILLAN, Rémi GIMENO, André ESTELLON, Jean-Louis MORENAS, Laurent PONSON.

Les Samedis 15 et 22 juin derniers, nous avons effectué la pose de quelques panneaux délimitant notre territoire Roquérois.

Nous avons comme projet la réintroduction de lapins de garennes et de faire des cultures à gibiers avec l'aide des agriculteurs locaux, et de protéger les vignes à l'aide de clôtures électriques.

Nous tenons à remercier les propriétaires de la commune de nous laisser chasser sur leur terre ainsi que la Mairie pour son soutien financier.



Sanglier de 126 kg

tué au lieu-dit « le Pin à Mireille »



La chasse, une passion



A 16 ans, le permis pour 1€

**Vous avez entre 16 et 18 ans,
vous habitez dans le Vaucluse,
vous avez envie de chasser,**

la Fédération des chasseurs vous accueille !

**Chassez le petit et grand gibier sur l'ensemble du territoire
national pour 1 €**

Contactez nous !

Fédération Départementale des Chasseurs de Vaucluse - Immeuble " le Concorde "
345, rue Pierre Seghers - 84000 AVIGNON
Tél. 04 90 89 89 97 - www.fdc84.fr



La M.I.L : La Maison de L'histoire Locale

29 Rue du Portail Haut, La Roque sur Pernes

Le 1^{er} semestre 2013 a été riche en activités culturelles et en actions de défense du Patrimoine. La Maison de l'histoire Locale a un partenariat ponctuel avec d'autres associations du même type : La Nesque Propre et Environnement et Loisirs au Beaucet, elle peut donc offrir à ses adhérents une série d'occupations passionnantes :

Vidéo-Conférences sur Alexandre Le Grand, sur les Amérindiens, **nettoyage des rives** de la Nesque puis de la Sorgue, suivi de repas offerts par les organisateurs, **sorties** dans les gorges de la Céze puis dans l'enclave des Papes sur les traces des Templiers, **randonnée** botanique à Venasque où la ripisylve de la Nesque a étonné les participants par son incroyable diversité.

Notre prochain périple nous conduira dans les Cévennes, durant 2 jours nous visiterons le Vigan, le cirque de Navacelle, Meyrueis, l'abîme du Bramabiau et le sommet du Mont Aigoual.

Nous poursuivons le cycle des conférences le 1^{er} lundi de chaque mois à 18h à la salle des fêtes, la découverte de sources souterraines avec un radiesthésiste, la visite du musée de l'horlogerie à Entraigues. .N'oublions pas notre assemblée générale le Vendredi 27 Septembre à 18h à la Maison de l'Histoire Locale.

Retrouvez l'ensemble des activités détaillées dans notre prochain bulletin N°5 prévu en juillet 2013. L'adhésion annuelle est toujours de 7€ par famille, 5€ par couple 3€ pour une personne et 10€ pour une association, elle donne droit à l'accès gratuit à tous les musées et les sorties avec la MIL sauf sorties exceptionnelles.

La revue d'information de la M.I.L est distribuée gratuitement dans vos boîtes aux lettres une fois par an dans le courant du mois de juillet. Elle est disponible en Mairie, à la bibliothèque et à la M.I.L et, en ligne sur notre site avec toutes les infos, photos, films...
<http://maisondelhistoirelocale.asso-web.com>

Pour nous contacter :
lamaisondelhistoirelocale@orange.fr
ou 06.13.23.18.79

L'équipe de la Maison de l'histoire Locale de La Roque sur Pernes M.I.L vous souhaite un très bel été.



LA FETES DES CERISES organisée par le Foyer Rural et le Football Club Roquérois







ETAT CIVIL

NAISSANCE

Geoffroy DE MAGNEVAL,

le 11 juin 2013



Journal « Bulletin Municipal »
Mairie de La Roque sur Pernes
24, Rue Eugène Imbert
84210 LA ROQUE SUR PERNES
Tél.: 04.90.66.53.33
Mail : mairie.laroque.pernes@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Joseph BERNHARDT
Rédacteur en chef : Geneviève FERRER, Adjointe à la communication
Conception, Réalisation : Geneviève FERRER
Impression : Secrétariat de la Mairie
Tirage : 300 exemplaires

MARIAGES

Pierre ZANCHETTI

et **Céline DELAIN**

Jean-Pierre MESSINA-RICOTTA

et **Karine LEROUGE**

Grégoire TASSY

et **Delphine ARMENAK**



DECES

Helga TIMEWELL,

le 22 février 2013

Albert CRISTIANINI, le 4 avril 2013

Enfant de La Roque, né à la Giride en 1929, Albert Cristianini aimait évoquer **son enfance autour du Château de La Giride** mais aussi ses années d'écolier du temps de M. Michel, l'instituteur. Il surprenait souvent par sa parfaite connaissance des lieux, des cultures et des gens. C'était bien sûr un passionné de chasse et connaissait tout le territoire boisé et les caches de son gibier. Il a été membre du Conseil Municipal pendant

plusieurs mandats dans les années 60/70. Il résidait à Saint-Didier, tout en continuant à représenter notre village à la commission des impôts en tant que membre extérieur de la commune

« Il était l'une des mémoires de notre village, chasseur, blagueur, l'âme chevillée à la terre.

Albert, tu nous manques, puisse Saint Hubert t'accueillir dans ses chasses éternelles... » André ESTELLON et les chasseurs de la Société de Chasse « La Garenne ».



Paul CRISTIANINI, le 23 juin 2013

Paul, né lui aussi au village en 1932, frère d'Albert, vient de nous quitter en ce début d'été 2013. Père de Laurent Cristianini, il a consacré sa vie, en famille, comme l'avaient fait leurs parents et oncle et tante, arrivés d'Italie dans les années 20, à la culture des vergers et vignobles du domaine de La Giride et a eu le cœur de maintenir et de renforcer la tradition paysanne de notre terroir. Lui aussi a défendu la commune en tant que Conseiller Municipal dans l'équipe qui a été élue de 1983 à 1989.

Aux familles meurtries par ces deuils, nous renouvelons nos profondes condoléances.



